

## **Communiqué de presse**

### **Le Bureau du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique tient sa cinquième réunion**

Le Bureau du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique a tenu, mercredi 1<sup>er</sup> février 2023, sous la présidence de M. Habib El Malki, Président du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique et en présence des membres du Bureau, une réunion ordinaire consacrée à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour et au partage des dernières actualités et décisions.

Au cours de cette réunion, les membres du Bureau ont insisté sur la nécessaire convergence des travaux des Commissions permanentes et salué la complémentarité et la diversité des profils qui caractérisent la composition de ces instances. Il est à noter que les Commissions permanentes ont tenu leurs premières réunions aussitôt après la première session du deuxième mandat.

Le Bureau du Conseil a également examiné la méthodologie d'élaboration des propositions de thématiques pour les travaux des Commissions permanentes, en soulignant la nécessité de les arrimer à la dynamique de réforme en cours, pour pouvoir accompagner les partenaires institutionnels et servir au mieux la finalité pour laquelle le Conseil et les partenaires œuvrent de concert, à savoir la promotion de notre système éducatif.

En outre, et conformément aux recommandations de l'Assemblée générale lors de sa première session, le Bureau a délibéré au sujet de la candidature de certains membres pour rejoindre les commissions permanentes. Il a également examiné une proposition d'élaboration d'une étude d'évaluation sur le numérique à l'université.

Les membres du Bureau ont été par ailleurs informés de la nomination de M. Abdelouadoud Kharbouch comme nouveau membre du Conseil en sa qualité de Directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme, succédant ainsi à M. Abdessamih Mahmoud.

Par ailleurs, le Bureau du Conseil a décidé de tenir une session extraordinaire de l'Assemblée générale, au cours du mois de mars prochain, afin d'adopter le plan d'action et le budget du Conseil au titre de l'année 2023.